

DISCOURS DE MADAME ZORA TOMIC - Présidente du Conseil Fédéral de la Santé de Yougoslavie

Madame le Ministre,

Je tiens à vous exprimer tous mes remerciements pour votre invitation aux réunions de travail de ces Journées Internationales de Paris, organisées dans le cadre de l'Année de la Femme, qui me donneront ainsi la possibilité de confronter mon expérience à celle d'autres femmes au sujet de la "Prochaine Etape". Je voudrais également vous remercier au nom de mon gouvernement -le Conseil Exécutif de la République Socialiste Fédérale de Yougoslavie- ainsi qu'au nom de mes camarades que vous aviez invitées mais qui n'ont pu venir.

J'ai accepté votre invitation avec la conviction qu'une telle rencontre pouvait non seulement confirmer que les problèmes ayant trait à la femme sont des problèmes sociaux particulièrement importants auxquels tous les citoyens -hommes et femmes- devraient prendre part et contribuer à leur apporter une solution, mais aussi que cette rencontre pouvait apporter une contribution aux efforts de l'humanité en vue de garantir dans le monde et dans la paix, une vie meilleure et plus juste à tout homme et à toute femme. Mon pays, la République Socialiste Fédérale de Yougoslavie, tient à s'associer à cet effort.

Madame le Ministre,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,

La Prochaine Etape, telle qu'elle est ressentie par la population de mon pays et par conséquent les femmes, repose sur les conquêtes historiques de la classe ouvrière, sur les résultats de la lutte pour la libération sociale et nationale, sur les conquêtes de la guerre en vue de la révolution sociale et de l'indépendance populaire à laquelle à l'appel du Parti communiste Yougoslave, participèrent ensemble les hommes et les femmes (plus de 100.000 femmes dans les unités armées de partisans, plus de 2 millions dans différentes organisations illégales de l'Administration Publique et du Parti, plus de 600.000 sacrifièrent leur vie avec les hommes). Les femmes yougoslaves ont lutté pour leurs droits civiques et politiques, le droit de l'être humain à l'égalité.

La "Prochaine Etape", grâce à une rapide évolution socialiste, économique et sociale de mon pays, repose également sur les possibilités créées dans le domaine de la formation et de l'enseignement, dans le domaine de l'emploi,

sur le plan de la protection de la santé, dans le domaine scientifique, dans le domaine culturel, de l'assistance sociale aux enfants et dans celui de l'amélioration du niveau de vie. Elle dépend également du développement de toutes les activités qui peuvent constituer une base importante pour la réalisation des droits des hommes et des femmes qui représentent la population active d'un pays. C'est-à-dire sur les possibilités auxquelles notre système tant social que politique et économique a donné le jour en vue de la réalisation des droits de tous les travailleurs -hommes ou femmes- dans tous les domaines de la vie sociale.

Par conséquent, en traitant les problèmes de la femme, nous en arrivons au fait que les principes du programme socialiste au sujet de la pleine égalité en droit politique, économique et social au sein de notre société socialiste ne sont pas seulement des mots figurant dans notre Constitution, dans nos lois et nos résolutions mais aussi des faits et qu'en observant ces règles de conduite, de remarquables résultats ont été atteints. Aujourd'hui les femmes représentent environ près de 34% des salariés de la classe ouvrière. Elles représentent également un pourcentage de 30,5% dans le domaine scientifique, 68% dans les services publics, 43% dans les services sanitaires, 38% dans l'enseignement primaire et secondaire, 40,7% dans les banques 42% des producteurs agricoles sont des femmes. Dans les écoles secondaires, le pourcentage des jeunes filles est de 44,5%. Dans les grandes écoles et facultés, elles représentent 38,9% des étudiants. Quelle progression si l'on pense qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, 80% des femmes étaient encore analphabètes. Actuellement, on compte 14,1% de femmes déléguées dans les Assemblées communales, 16,7% dans les Assemblées républicaines, 20,1% déléguées dans les Assemblées fédérales. Parmi les délégués d'entreprise des organisations de base du travail communautaire, le pourcentage atteint 30,5% ; dans les organes de la Fédération socialiste de la classe ouvrière, 16,6% ; dans les syndicats ouvriers yougoslave 22,5% et enfin, dans les comités communistes de la République et des provinces, 13%.

C'est pourquoi, la "Prochaine Etape" consiste pour nous à réaliser une nouvelle constitution de la République Socialiste Fédérale de Yougoslavie, des républiques et des provinces ainsi qu'en la mise en application des principes, droits et devoirs qui jusqu'aujourd'hui, ont été mis de côté : "La place de
.../...



SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris
Tel: 556 88 01

l'homme dans la société socialiste autogestionnaire repose sur le travail et sur le résultat de celui-ci, et c'est aussi ce qui doit être réalisé à l'égard de la femme aussi bien dans la conception que dans la pratique. Ceci représente les principes politiques et idéologique pour résoudre les problèmes actuels concernant la femme prise comme travailleur dans le travail communautaire, comme autogestionnaire et de ce fait, comme élément important dans les relations collectives socialistes.

Le travail de la femme doit être considéré comme étant l'intérêt de la société afin que ses forces créatrices et productrices soient insérées dans le travail collectif et dans le développement des relations d'autogestion. En même temps, il est nécessaire à la femme de se faire valoir comme faisant partie de la population active tant dans le travail que dans le système d'autogestion. Une si nette orientation offre encore de larges perspectives pour la solution des problèmes liés traditionnellement à la femme. En effet, le fait de négliger les problèmes précités auxquels s'ajoutent ceux posés à la femme par la famille et les enfants, aurait et nous en sommes profondément convaincus, une influence néfaste sur le développement de l'autogestion socialiste en général, en égard à l'importance de ces problèmes dans la lutte révolutionnaire pour l'élaboration d'une société socialiste humanitaire. Ces problèmes ne peuvent, à notre avis, être résolus que par la lutte pour la réalisation d'une nouvelle constitution, ce qui est significatif quant à la nouvelle position de la classe ouvrière et par là-même, de la femme.

La réforme de la Constitution donne une base nouvelle ainsi qu'une puissante impulsion à l'homme par le fait qu'il décide de lui-même de son travail et de son revenu à atteindre et devient ainsi un être capable de résoudre les problèmes de la vie et de son travail. Parmi ces problèmes, se trouvent ceux qui concernent particulièrement la femme.

Les questions actuelles qui sont également essentielles au niveau de la femme ne peuvent trouver de solution qu'à travers l'action autogestionnaire de toute la puissance socialiste qui ouvrira la voie à la pleine activité de tous les travailleurs pour la réalisation de leurs droits et de leurs devoirs pour décider des questions sociales et économiques dans l'organisation du travail communautaire et dans les collectivités locales au moyen de délégation au sein des communes, et des communautés d'intérêt socio-économique et administratif. Ce n'est que de cette manière que les obstacles pourront être surmontés avec succès et que sera ouverte la voie à la pleine participation de tous les travailleurs qu'ils soient hommes ou femmes. Cela revient à dire que les résultats seront atteints sur ce plan dans toutes les organisations où les femmes sont déjà bien représentées.

Mesdames et Messieurs,

Cela signifie que le côté problématique de la situation sociale de la femme constitue pour nous un des éléments de nos efforts actuels et futurs vers une forte tendance socialiste à l'autogestion. Cela signifie également que la situation sociale et économique ouvrière

deviendra révolutionnaire sans discrimination de sexe pour qu'elle puisse être capable de gérer ses affaires économiques personnelles et communautaires.

Le problème ne se situe pas sur les mêmes droits mais sur de nouveaux droits et obligations qui sont les mêmes pour tous les citoyens de notre communauté socialiste et qui ne peuvent aboutir que par une action commune de toute la population active et des forces progressistes.

Madame le Secrétaire d'Etat,
Mesdames,
Messieurs,

J'espère que par cette courte allocution au sujet de la situation de la femme yougoslave et de la "Prochaine Etape", j'ai satisfait votre attente. En effet, mon expérience personnelle -comme membre du gouvernement fédéral et comme Présidente du Conseil Fédéral pour la Santé Publique et des Affaires Sociales- est si étroitement liée aux efforts des travailleurs de mon pays, que je ne peux fournir d'exemples plus personnels et plus significatifs devant cette assemblée.

J'ai la ferme conviction de n'avoir fait qu'exploiter la possibilité de notre système d'autogestion socialiste accordé à toutes les femmes, à savoir contribuer par mes connaissances, mon travail et ma volonté à la réalisation de nos objectifs communs.

Je voudrais encore ajouter que je me suis toujours affirmée dans la vie par mon travail et que mes collègues m'ont toujours considérée comme un camarade accomplissant bien son travail.

Dans ma vie privée, les difficultés éprouvées par toutes les épouses et mères ne m'ont pas été épargnées c'est-à-dire savoir coordonner le rôle de mère avec les obligations professionnelles ainsi que les engagements dans la vie sociale et politique.

Je suis persuadée que la "Prochaine Etape" me concerne tout autant que la réforme de la Constitution de la République Socialiste Fédérale Yougoslave.

Je vous remercie de votre attention.